



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 01-déc.-2016

Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code du produit 80045
Nom du produit 51D PIPE JOINT COMPOUND 16.2 FL.OZ

Contient colophane

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur

ITW Permatex
10 Columbus Blvd.
Hartford, CT 06106 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(877) 376-2839

Adresse e-mail

mail@permatex.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 - 800-255-3924 (00+ 1+ 813-248-0585) ChemTel

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)
Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Texte intégral des phrases R : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient colophane

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P280 - Porter des gants de protection

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P210 - Tenir à l'écart des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Autres informations

• Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 substances**

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	REACH Registration Number
colophane	232-475-7	8050-09-7	15-25	R43	Skin Sens. 1 (H317)	Aucune donnée disponible
éthanol	200-578-6	64-17-5	5-15	F; R11	Flam. Liq. 2 (H225)	Aucune donnée disponible
propane-2-ol	200-661-7	67-63-0	<2	F; R11 Xi; R36 R67	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	Aucune donnée disponible
méthanol	200-659-6	67-56-1	0.1-1.0	F; R11 T; R23/24/25-39/23/24/25	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	Aucune donnée disponible
noir de carbone	215-609-9 435-640-3	1333-86-4	0.1-1.0	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
4-Méthylpentane-2-ol	203-550-1	108-10-1	0.1-1.0	F; R11 Xn; R20 Xi; R36/37 R66	Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319) (EUH066) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 2 (H225)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases R : voir section 16**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver au savon et à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Risque d'ignition.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Garder sous clef.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Produit d'étanchéité pour automobiles.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
colophane 8050-09-7	-	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	-	-
éthanol 64-17-5	-	TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³ STEL: 3000 ppm STEL: 5760 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³
propane-2-ol 67-63-0	-	TWA: 400 ppm TWA: 999 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1250 mg/m ³	STEL: 400 ppm STEL: 980 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³
méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm

67-56-1	TWA: 260 mg/m ³ *	TWA: 266 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m ³ Sk*	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ *	TWA: 266 mg/m ³ via dérmica*	TWA: 270 mg/m ³ H*
noir de carbone 1333-86-4	-	TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 7 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	-
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	TWA 20 ppm TWA 83 mg/m ³ STEL 50 ppm STEL 208 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 208 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 416 mg/m ³ Sk*	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 208 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 208 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ H*
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
éthanol 64-17-5	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1900 mg/m ³ H*	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 1300 ppm STEL: 2500 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³
propane-2-ol 67-63-0	-	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	-	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 620 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 490 mg/m ³
méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ pelle*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 250 ppm P*	TWA: 133 mg/m ³ TWA: 100 ppm H*	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 330 mg/m ³ iho*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ H*
noir de carbone 1333-86-4	-	TWA: 3.5 mg/m ³	-	TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 7 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 208 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 208 mg/m ³	TWA: 104 mg/m ³ STEL: 208 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 80 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 210 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ H*
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
colophane 8050-09-7	-	-	-	-	TWA: 0.05 mg/m ³ STEL: 0.15 mg/m ³
éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL 2000 ppm STEL 3800 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 950 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 950 mg/m ³	TWA: 1000 ppm
propane-2-ol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL 800 ppm STEL 2000 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m ³	STEL: 1200 mg/m ³ TWA: 900 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 245 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 245 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm Sk*
méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL 800 ppm STEL 1040 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m ³ H*	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 130 mg/m ³ H*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 600 ppm STEL: 780 mg/m ³ Sk*
noir de carbone 1333-86-4	-	-	TWA: 4.0 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³ STEL: 15 mg/m ³
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL 50 ppm STEL 208 mg/m ³ H*	TWA: 20 ppm TWA: 82 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 164 mg/m ³ H*	STEL: 200 mg/m ³ TWA: 83 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL: 20 ppm STEL: 83 mg/m ³ H*	TWA: 20 ppm TWA: 83 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 208 mg/m ³ Sk*

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
propane-2-ol 67-63-0	-	-	-	40	25 mg/L
méthanol 67-56-1	-	-	-	15	30 mg/L
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	-	20	-	1	0.7 mg/L
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
propane-2-ol 67-63-0	-	25	-	-	-
méthanol 67-56-1	-	30	-	-	-
4-Méthylpentane-2-one	-	2	-	-	-

108-10-1				
----------	--	--	--	--

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition avec une ventilation par aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés. Gants en plastique ou en caoutchouc.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte
Aspect Noir
Odeur Alcool
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	82 °C / 180 °F	
Point d'éclair	25 °C / 77 °F	
Taux d'évaporation	< 1	Test en vase clos Tag Closed Cup
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	Acétate de butyle = 1
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	12.7%	
Limite inférieure d'inflammabilité:	2.3%	
Pression de vapeur	33 mm Hg @ 68°F	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.25-1.32	
Hydrosolubilité	Partiellement soluble	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible
Masse molaire Aucune information disponible
Teneur en COV (%) 14.2%
Densité Aucune information disponible
Masse volumique apparente Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges Aucun(e).
statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

Aldéhydes

Acides carboxyliques

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 9,253.00 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 8,291.00 mg/kg

ETAmél 50.24 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard)
)

Toxicité aiguë inconnue

35.8155 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.

22.3455 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

13.9955 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.

35.8155 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).

35.8155 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

35.8155 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
noir de carbone	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	
4-Méthylpentane-2-one	= 2080 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 8.2 mg/L (Rat) 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Sang, Système nerveux central, Système cardio-vasculaire (SCV), Yeux, Foie, Appareil reproducteur, Système respiratoire, Peau, Thyroïde.

Danger par aspiration: Aucune information disponible.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
colophane	400: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	-	3.8 - 5.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
éthanol	-	13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
propane-2-ol	1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
méthanol	-	13500 - 17600: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 28200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 18 - 20: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 19500 - 20700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-
noir de carbone	-	-	5600: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
4-Méthylpentane-2-one	400: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	496 - 514: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	170: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
éthanol	-0.32
propane-2-ol	0.05
méthanol	-0.77
4-Méthylpentane-2-one	1.19

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Aucun(e) connu(e).

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser le récipient.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	Aucune donnée disponible
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	1866
14.2 Nom d'expédition	Résine, solution, inflammable, Quantité limitée (LQ)
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 N° d'urgence	F-E, S-E

RID

14.1 ONU/n° d'identification	1866
14.2 Nom d'expédition	Résine, solution, inflammable, Quantité limitée (LQ)

14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 Code de classification	F1

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	1866
14.2 Nom d'expédition	Résine, solution, inflammable, Quantité limitée (LQ)
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 Code de classification	F1

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	ID8000
14.2 Nom d'expédition	Bien de consommation
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 Code ERG	9L

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
colophane 8050-09-7	RG 65, RG 66	-
éthanol 64-17-5	RG 84	-
propane-2-ol 67-63-0	RG 84	-
méthanol 67-56-1	RG 84	-
noir de carbone 1333-86-4	RG 16, RG 16bis	-
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	RG 84	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximale (tonnes)
méthanol - 67-56-1	500	5000

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Indéterminé(e)(s)
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3**

Aucune information disponible

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H332 - Nocif par inhalation

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H331 - Toxique par inhalation

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Date de révision 01-déc.-2016

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité